

Section 1. Identification			
Identificateur du pro	oduit Quick Strip	Version: 7	
		Date d'entrée en vigueur : 25 janvier 2021	
Autres moyens	Aucun		
d'identification			
Identification du	Chemfax Products Ltd.		
fournisseur initial	11444 – 42 Street SE		
	Calgary, AB T2C 5C4		
	Tél.: 403-287-2055		
Usage recommandé	Décapant pour cire de plancher. Aucune restriction.		
et restrictions			
d'utilisation			
Famille de produit	Mélange		
Numéro d'urgence	1-855-887-2055 Du lundi au venda	redi de 8 h 00 à 16 h 30 HNR	

Section 2. Identification des dangers		
Classification du risque		
Dangers physiques	Corrosif pour les métaux – Catégorie 1	
Dangers pour la santé	Corrosion/irritation cutanée – Catégorie 1A Toxicité aiguë (par voie orale) – Catégorie 4 Lésions oculaires/irritation – Catégorie 1	
Mention d'avertissement	Danger	
Mention de danger	Potentiellement corrosif pour les métaux. Provoque de graves brûlures cutanées et de sérieuses lésions oculaires. Nocif en cas d'ingestion.	
Conseils de prudence relatifs à la prévention	Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Ne pas inhaler les poussières ou brumisations de ce produit. Se laver soigneusement les mains après manipulation. Porter des gants, vêtements, lunettes et masque protecteurs. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit.	
Conseils de prudence relatifs aux interventions	Afin d'éviter des dommages matériels, recueillir tout produit répandu. EN CAS D'INGESTION : se rincer la bouche. NE PAS faire vomir.	



Contacter un médecin en cas de malaise.  EN CAS DE CONTACT CUTANÉ (ou avec les cheveux) : enlever immédiatement tout vêtement contaminé. Rincer la peau à l'eau claire ou prendre une douche si les vêtements sont éclaboussés.  Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  EN CAS D'INHALATION : déplacer la victime à l'air libre et la
maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter immédiatement un médecin. Traitement particulier : ne pas faire vomir, sauf indication contraire du personnel médical. Traitement symptomatique. EN CAS DE CONTACT OCULAIRE : se rincer soigneusement les yeux à l'eau claire pendant plusieurs minutes. En cas de port de lentilles de contact, les retirer si la manœuvre est aisée. Poursuivre le rinçage. Contacter immédiatement un médecin.
Garder sous clé.
Eliminer le contenu / le récipient conformément à la réglementation
locale en vigueur.
Aucun

Section 3. Composition / informations sur les composants			
Dénomination chimique	Nom commun ou synonymes	Numéro CAS et autres identificateurs uniques	Concentration
Hydroxyde de potassium	Potasse caustique	1310-58-3	1-20 %
Les autres composants sont considérés sans danger et font partie d'un mélange breveté.			

Section 4. Mesures de premiers secours		
Contact oculaire	Se rincer les yeux à l'eau claire pendant 15 minutes. Consulter un	
	médecin.	
Contact cutané	Rincer la zone affectée à l'eau claire. En cas de lésion cutanée,	
	consulter immédiatement un médecin. Si l'irritation persiste, consulter	
	un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation.	
Inhalation	Transporter la victime à l'air libre. En cas de difficulté à respirer,	
	consulter immédiatement un médecin.	
Ingestion	Ne pas faire vomir. Coucher la victime sur le côté gauche afin	
	d'empêcher l'aspiration de vomissures. Consulter immédiatement un	
	médecin.	



Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Provoque des brûlures par toutes les voies d'exposition. Produit corrosif. Le recours au lavage gastrique ou à l'induction de vomissements est contrindiqué. Envisager une possible perforation de l'estomac ou de l'œsophage car l'ingestion de ce produit entraine d'importants gonflements et de graves lésions des tissus fragiles ainsi qu'un risque de perforation.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial	Traitement symptomatique.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie			
Agents extincteurs	Brouillard d'eau ou poudre extinctrice.		
appropriés et inappropriés	Ne pas utiliser de dioxyde de carbone.		
Produits de combustion	Susceptible de dégager des oxydes de carbone, de potassium et		
dangereux	d'azote en cas d'exposition aux flammes.		
Risques spécifiques	La décomposition thermique de ce produit entraine la libération de		
inhérents au produit	gaz et vapeurs irritants. Au contact de métaux, ce produit libérera du		
	gaz hydrogène inflammable.		
Équipements de	Les pompiers devront porter un appareil respiratoire autonome et des		
protection particuliers et	vêtements de protection intégrale. Utiliser de l'eau pulvérisée pour		
précautions spéciales pour	refroidir les récipients et structures exposés à l'incendie.		
les pompiers			

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel			
Précautions individuelles,	Gants (en néoprène), lunettes de sécurité, combinaison ou tablier		
équipement de protection	résistant aux produits chimiques.		
et mesures d'urgence	Évacuer le personnel non essentiel et boucler la zone du déversement.		
	Recueillir avec une matière absorbante inerte (ex : sable, gel de silice,		
	liant acide, liant universel, sciure).		
Précautions	Ne pas laisser la matière déversée pénétrer dans les égouts ni les eaux		
environnementales	de surface. Endiguer si nécessaire.		
Méthodes et matériaux à	Boucler la zone du déversement, recueillir le produit répandu avec une		
utiliser pour le	matière absorbante et le placer dans un récipient approprié à son		
confinement et le	élimination. Neutraliser les résidus avec une solution d'acide acétique		
nettoyage	dilué puis laver soigneusement la zone du déversement à grande eau.		

#### Section 7. Manutention et stockage



Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Manipuler avec précaution. Les récipients vides peuvent contenir des résidus corrosifs.
Conditions de sécurité	Stocker dans un endroit frais. Maintenir le récipient hermétiquement
relatives au stockage	fermé après emploi.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle				
Paramètres de contrôle	TWA: 8 Hr	STEL: 15 min	Plafond	DIVS*
Hydroxyde de potassium			$2 \text{ mg/m}^3$	
			ACGIH	
	*présentant un	danger immédiat pour	la vie ou la san	té
Contrôle de l'exposition	Ventilation locale par aspiration			
Mesures d'ingénierie	Veiller à ce qu'une station de lavage oculaire et une douche de			
appropriées	sécurité se trouvent à proximité.			
Mesures de protection	En cas de dépassement des seuils d'exposition :			
individuelle				
Protection oculaire /	Lunettes de sécurité			
faciale				
Protection cutanée	Gants (en néoprène) et combinaison.			
Protection des voies	Porter un appareil de protection respiratoire équipé de cartouches			
respiratoires	adaptées.			

Section 9. Propriétés physiques et chimiques		
Apparence	Liquide translucide	
Odeur	Légère	
Seuil olfactif	Donnée non disponible	
pH	13-14	
Point d'éclair	>100 °C	
Point initial d'ébullition et	Donnée non disponible	
domaine d'ébullition		
Point de fusion et point de	-5 °C	
congélation		
Taux d'évaporation	Donnée non disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet	
Limites supérieures et inférieures	Donnée non disponible	
d'inflammabilité ou d'explosivité		
Tension de vapeur	Donnée non disponible	
Densité de vapeur	Donnée non disponible	
Densité relative	1.088	



Solubilité	Soluble
Coefficient de partage, n-	Donnée non disponible
octanol/eau	
Température d'auto-inflammation	Donnée non disponible
Température de décomposition	Donnée non disponible
Viscosité	Donnée non disponible

Section 10. Stabilité et réactivité	
Réactivité	Aucune réaction avérée
Stabilité chimique	Stable
Risque de réactions	Ne se produira pas
dangereuses	
Conditions à éviter	Aucune condition avérée
Matières incompatibles	Eviter tout contact avec les acides, les métaux, les composés
	organiques halogénés et les composés nitrés
Produits de décomposition	Ne devrait pas se décomposer dans des conditions normales
dangereux	d'utilisation et de stockage.

Section 11. Données toxicologiques			
Toxicité des composants	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 respiratoire
Hydroxyde de potassium	273 mg/kg (rat)	Donnée non dispo.	Donnée non dispo.
Voies d'exposition probables			
cutanées :	Susceptible de cause	er de légères brûlures et	de graves irritations.
oculaires :	Susceptible de cause	er des lésions cornéenne	s irréversibles et une
	inflammation oculai	ire chronique.	
respiratoires :	Susceptible de cause	er de légères brûlures ou	irritations des voies
	respiratoires.		
orales :	Susceptible de cause	er des douleurs, des trou	bles de l'appareil
	digestif et des brûlu	res dans la bouche, la go	orge et l'œsophage.
Estimations de la toxicité	Non classé		
aiguë (ETA)			
STOT (Toxicité spécifique	Non classé		
pour certains organes cibles)			
<ul><li>– exposition unique</li></ul>			
Toxicité par aspiration	Non classé		
STOT (Toxicité spécifique	Non classé		
pour certains organes cibles)			
<ul> <li>expositions répétées</li> </ul>			



Corrosion/irritation cutanée	Corrosif
Lésions oculaires graves/	Corrosif
irritation	
Sensibilisation cutanée ou	Non classé
respiratoire	
Cancérogénicité	Non inscrit
Reprotoxicité	
- fonction sexuelle et	Non classé
fertilité	
- développement postnatal	Non classé
- effets sur ou via la	Non classé
lactation	
Mutagénicité sur cellules	Non classé
germinales	
Effets interactifs	Non classé
<b>Autres renseignements</b>	Aucun connu

Section 12. Données écologiques	
Ecotoxicologie	Hydroxyde de potassium
	CL50: 80.0 mg/l (gambusie)
Persistance et dégradation	Ne persistera pas
Potentiel de	Donnée non disponible
bioaccumulation	
Mobilité dans le sol	Donnée non disponible
<b>Autres effets nocifs</b>	Aucun connu

Section 13. Données sur l'élimination du produit	
Elimination du produit	Eliminer le contenu / le récipient conformément à la réglementation locale en vigueur.

Section 14. Informations relatives au transport	
Numéro ONU	UN1814
Désignation officielle pour	Solution d'hydroxyde de potassium
le transport selon l'ONU	
Classe(s) de dangers	8
relative(s) au transport	
Groupe d'emballage	II



Dangers	Sans objet
environnementaux	
Transport en vrac	Sans objet
Précautions spéciales	Sans objet
Numéro dans le guide des	154
mesures d'urgence du	
Ministère des Transports	

Section 15. Informations su	r la réglementation
Inventaire LIS (Canada)	Tous les composants de ce produit figurent sur la Liste intérieure des
	substances (LIS), la Liste extérieure des substances (LES), ou en sont
	exempts.
TSCA	Tous les composants de ce produit figurent à l'Inventaire du Toxic
	Substances Control Act (TSCA) ou en sont exempts.
Informations	Aucune
additionnelles	

Section 16. Autre	s informations
Classement NFPA	Santé-2/ Inflammabilité-0/Réactivité-2/Risque spécifique-Sans objet
Classification SIMDUT	Santé-2/ Inflammabilité-0/Réactivité-2/ Protection individuelle-cf. Section 8.
Préparé par :	Services techniques de Chemfax Products Ltd.
Date de préparat	ion: 8 septembre 2011
Date de la plus ré	cente révision : 25 janvier 2021

#### Clause de non-responsabilité

Note à l'attention du lecteur

A notre connaissance, les informations contenues dans la présente fiche sont exactes. Le fournisseur mentionné ci-dessus et ses filiales déclinent toute responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des données figurant dans le présent document. Il incombe à l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit avec l'usage qu'il veut en faire. Tous les matériaux sont susceptibles de présenter des risques et doivent être utilisés avec précaution. Bien que certains de ces risques soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Chemfax Products Ltd. décline toute responsabilité, expresse ou tacite, relative à la qualité marchande et à l'adéquation du produit pour un usage particulier.